

# LE BILLET DU MAIRE

## DE GRANDES REALISATIONS QUI VONT MODIFIER MONTPELLIER

La rentrée d'octobre incite à l'heure où la crise économique et sociale frappe de plein fouet le pays à examiner de près les grands travaux montpelliérains dont les répercussions économiques et plus tard sociales ne sont pas négligeables.

Les mairies jouent en effet un rôle de plus en plus important en matière d'investissements.

Signalons au passage dans la ligne de notre dernier éditorial, qu'hélas ces responsabilités accrues des mairies ne s'accompagne d'aucun transfert de recettes de l'Etat vers les villes. A cet égard nous notons avec effarement que le parlement vient de rejeter malgré toutes les promesses faites, l'adoption d'une nouvelle loi de finances municipales consacrant ainsi une situation caractérisée par l'injustice. Cette injustice nous l'avons relevée lors du dernier budget en soulignant le retrait très important de l'Etat vis-à-vis de Montpellier en matière de dotations globales de fonctionnement, retrait de l'Etat qui ne peut être compensé que par une pression fiscale sur les Montpelliérains.

L'année 80 va hélas confirmer la situation de 1979 ; nous comptons sur tous les citoyens de la ville pour protester contre cet effort accru demandé à la fiscalité locale qui accompagne le désengagement de l'Etat.

Ces remarques faites, qui sont essentielles, faisons le tour des grands travaux.

### 1) Les équipements hospitaliers

Le nouvel hôpital Lapeyromie sur la route de Ganges, malgré un démarrage difficile est en train de reprendre un rythme normal de chantier. A son terme dans 3 ans, il comptera 806 lits et donnera à Montpellier le grand hôpital digne de sa tradition. C'est l'aboutissement heureux d'une lutte très longue compte tenu de la situation de plus en plus difficile imposée par l'Etat aux hôpitaux et aux centres hospitaliers régionaux publics qui nous a conduit également cette année à protester contre la suppression par le Premier Ministre du budget social et à tout faire pour assurer dans de telles conditions le maintien de l'emploi à l'hôpital.

J'ai eu le plaisir dans cette lutte de compter sur l'effort convergent des grands syndicats hospitaliers. Cet effort devra se poursuivre par la mise en place d'un centre de pneumo-cardiologie dans le cadre du Centre Hospitalier régional ; c'est également dans ce même cadre conformément aux décisions de la commission médicale consultative et du conseil d'administration du CHR que devraient s'inscrire l'effort de Montpellier en faveur des paraplégiques.

Regrettons que jusqu'à maintenant l'Etat se refuse à cette inscription au sein du CHR.

### 2) La nouvelle gare

Les travaux de la nouvelle gare ont commencé, le détail en a déjà été donné. Rappelons cependant les raisons profondes qui en ont fait modifier le plan. Il s'agit de donner à Montpellier une gare régionale de niveau européen en liaison avec l'arrivée dans notre ville en 1982 du TGV (Train à Grande Vitesse) qui reliera en 4 h 32 mm Montpellier à Paris. Il s'agissait également en augmentant la superficie d'accroître les services et le bien être des voyageurs et d'assurer une meilleure circulation dans le quartier qui va de pair avec le doublement des ponts de Lattes et de Sète, mise en place décidée grâce au concours du Conseil Général. Cette réalisation sera digne du nouvel et magnifique aéroport de Montpellier fruit du dynamisme de la Chambre de Commerce à laquelle la ville a apportée son concours. Ces grands équipements vont dans le sens de l'esprit du service du transport public.

### 3) De nouveaux organismes s'installent

De grands chantiers s'ouvrent actuellement à la ZOLAD et route de Ganges pour accueil-



lir - d'une part - Institut d'Informatique d'Entreprise du Centre National des Arts et Métiers qui place Montpellier au premier plan français pour l'enseignement de la gestion à côté des réalisations déjà confirmées des universités de Droit et de Sciences et de l'Ecole de Commerce, d'autre part - l'immeuble du Centre de Formation des Personnels Communaux (CFPC) édifié à la ZOLAD qui donnera à notre ville un rayonnement national en la matière et qui s'ajoute à la décentralisation de la formation du personnel de la Direction des Télécommunications.

Pour un Montpellier, centre méditerranéen de l'enseignement et de la recherche en matière d'agriculture méditerranéenne et tropicale : Montpellier dispose déjà grâce aux universités de sciences, de droit et de science économique, grâce aussi à

l'Institut Agronomique méditerranéen, à l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture de Montpellier (ENSAM), à l'IRAM, au GERDAT, à l'IFARC, de centres de recherches et d'enseignement prestigieux.

L'action conjuguée de la ville et de l'ENSAM-IRAM, en permettant l'achat du domaine de la Madone à Mauguio facilitera l'arrivée au domaine de Lavalette de trois organismes de renommée internationale :  
- l'Ecole Nationale du Génie Rural et des Eaux et Forêts,  
- le Centre National d'Équipement et de Machinisme Agricole,  
- le Centre National d'Enseignement de l'Agronomie Tropicale.

La construction de ces trois établissements pourrait commencer au milieu de l'année 1980.

Georges FRECHE